

Orléans, jeudi 26 juin 2014

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Diplôme National du Brevet au collège de Saint-Ay

Rectorat

Cabinet du recteur

Contact Presse

Maud Pestel

Chargée de communication et  
des relations presse

T : 02 38 79 45 96

P : 06 42 71 75 05

communication

@ac-orleans-tours.fr

21 rue Saint-Étienne  
45043 Orléans Cedex 1

**A l'occasion du début des épreuves du diplôme national du brevet 2014, Marie Reynier, recteur de l'académie d'Orléans-Tours s'est déplacée au collège de Saint-Ay (45), où se déroulait pour la première fois cette épreuve.**

En effet, ce nouveau collège a accueilli en septembre 2013 sa première promotion de collégiens. La rectrice était accompagnée, pour cette occasion de Denis Toupry, inspecteur d'académie – directeur académique des services de l'éducation nationale du Loiret et Frédéric Cuillerier, maire de Saint-Ay, président de l'association des maires du Loiret.



*La rectrice lance le début de l'épreuve*

Le diplôme national du brevet évalue les connaissances et les compétences acquises au collège. Il fait une large part au contrôle continu et comporte une épreuve orale ainsi que trois épreuves écrites à la fin de la troisième.

Ce matin, le sujet de l'épreuve écrite de français comportait un extrait d'une pièce de théâtre de l'auteur et résistante Charlotte Delbo. Un texte de Joseph Kessel composait la dictée.